

ANNEXE 11

RETRAITEMENTS DE LA LFI 2016 AU FORMAT 2017

La maquette budgétaire a évolué entre 2016 et 2017, ce qui peut rendre difficile la lecture des évolutions des crédits en l'absence de retraitement de la LFI 2016 ou d'explications littéraires dans la JPE pour mentionner les changements de maquette qui interviendront à partir de 2017.

Les retraitements dans les tableaux relatifs à la présentation des crédits et des emplois des PAP 2017 **seront réalisés par la Direction du budget.**

S'agissant des crédits, **ces retraitements seront strictement limités aux modifications impactant les programmes.** Les modifications infra programme ne seront pas retraitées. La liste des retraitements de crédits réalisés est limitée aux programmes figurant dans le tableau ci-dessous.

Seules les modifications de maquette arbitrées pour le débat d'orientation des finances publiques feront l'objet d'un retraitement dans Farandole, les mouvements arbitrés ultérieurement (transferts et mesures de périmètre) dans le cours de la procédure budgétaire ne feront pas l'objet d'un retraitement de la LFI.

Sur l'ensemble des programmes ayant subi des changements de maquette entre 2016 et 2017, que ceux-ci donnent lieu ou non à un retraitement de la LFI 2016, il vous est demandé de mentionner ces modifications dans la rubrique prévue à cet effet en introduction de la partie JPE.

Devront ainsi faire l'objet d'une mention explicative :

- les changements de maquette budgétaire (MPA) ;
- les mesures de périmètre modifiant le champ des dépenses de l'Etat ;
- les transferts ayant un impact significatif sur le montant des crédits du périmètre considéré.

Des commentaires littéraires devront rendre compte des mesures de périmètre qui impacteraient les emplois et les transferts d'emplois entre l'Etat et les opérateurs.

Liste des programmes dont la LFI 2016 fera l'objet d'un retraitement par la Direction du budget dans les PAP 2017

Nomenclature LFI 2016		Nomenclature PLF 2017		Nature du retraitement
Mission	Programme	Mission	Programme	
Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	154- Economie et développement durable de l'agriculture et des territoires	Agriculture, alimentation, forêt et affaires rurales	149- Economie et développement durable de l'agriculture et de la forêt	Fusion des P.154 et 149 au sein du P.149
	149- Forêt			
Médias, livres et industries culturelles	313- Contribution à l'audiovisuel et à la diversité radiophonique			Suppression
Ecologie, développement et mobilité durables	170- Météorologie	Ecologie, développement et mobilité durables	159- Expertise, information géographique et météorologie	Fusion du P.170 au sein du P.159
	159- Information géographique et cartographique			
Gestion des finances publiques et des ressources humaines	309- Entretien des bâtiments de l'Etat	Gestion du Patrimoine immobilier de l'Etat	723- Opérations immobilières nationales et administrations centrales	Création du P.724 Suppression du P. 309 et éclatement au sein du P.723 et P.724 Eclatement du P.723 au sein du P.724
			724- Opérations immobilières déconcentrées	
Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	751- Radars	Contrôle de la circulation et du stationnement routiers	751- Structures et dispositifs de sécurité routière	Fusion du P.752 au sein du P.751
	752-Fichier national du permis de conduire			